

REPUBLIQUE FRANCAISE - Département de l'Ain
COMMUNE de TALISSIEU

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Extrait du Registre)

Séance ordinaire du mardi 19 septembre 2023

Date de la convocation: 14/09/2023

Membres en exercice : 8

Présents : 7

Votants : 8

Secrétaires de séance :
Laëtitia LAVAUD

L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sabrina DEGUISNE,

Présents : Joël BRUN, Colette DEFINOD, Sabrina DEGUISNE, Marine MEUNIER, Yves REMEE, Serge BUSCEMI, Laëtitia LAVAUD

Représentés : Frédérique NOCUS par Sabrina DEGUISNE

Excusés :

Absents :

Objet : PROPOSITION DE MISE EN PLACE D'UN PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS (PDA) AUTOUR DU MONUMENT HISTORIQUE CHATEAU DE MACHURAZ

Délibération n° 2023_49

Madame la Maire informe le conseil Municipal du souhait de la Direction Régionale des Affaires Culturelles / UDAP d'engager la procédure de modification de la servitude du monument historique débordant sur la commune de TALISSIEU, suivant la nouvelle réglementation : loi LCAP (loi relative à la Liberté de Création, à l'Architecture et au Patrimoine) du 07 juillet 2016.

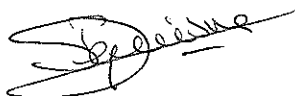
Madame la Maire présente au Conseil Municipal cette proposition sous forme d'une carte légendée qui se veut adaptée aux réalités de terrain, aux enjeux de visibilité et sensibilité architecturales urbaines et paysagère concentrées autour du monument historique de Valromey sur Séran (Château de Machuraz).

Madame la maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de la DRAC/ UDAP d'engager la procédure de modification de la servitude de protection du monument historique débordant sur la commune de TALISSIEU.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Sabrina DEGUISNE
Maire de Talissieu.



Fait à Talissieu, le mardi 19 septembre 2023,
Transmis au contrôle de légalité.

Laëtitia LAVAUD
Secrétaire de séance.

